

DOSSIER DE PRESSE



Vue 3D du perron de la gare depuis le boulevard G. Clémenceau - © Agence TOPO pour Dieppe-Maritime

Aménagement du pôle d'échanges
multimodal de Dieppe :
Dieppe-Maritime et la ville de Dieppe
invitent les habitants à donner leur avis



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉGION
NORMANDIE



EDF



UNE CONSULTATION PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE AU 21 NOVEMBRE



Vue 3D du parvis de la gare vu depuis la façade Ouest
© Agence TOPO pour Dieppe-Maritime

LA CONCERTATION

Du 22 octobre au 21 novembre 2026, Dieppe-Maritime et la Ville de Dieppe invitent les habitants et les usagers à **donner leur avis sur le projet d'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de la gare de Dieppe.**

Le temps de la consultation, des **panneaux d'information** sont déployés sur le parvis de la gare afin de présenter les aménagements prévus. Les habitants peuvent donner leur avis en ligne en **scannant un code QR**, ou en complétant les **registres à disposition** à l'hôtel d'agglomération de Dieppe-Maritime et à l'hôtel de ville de Dieppe.

LE PROJET EN BREF

La gare de Dieppe constitue un **point d'entrée important du territoire**. Le projet vise à améliorer les déplacements, **faciliter les correspondances** entre les différents modes de transport et rendre les abords de la gare plus agréables et **accessibles à tous**.

Parvis piétonnier végétalisé, gare routière réaménagée, nouveaux cheminements cyclables et piétons, stationnement repensé : la gare se **transforme pour mieux accueillir le public et faciliter ses déplacements**. Elle devient un lieu plus vivant, plus pratique, avec plus de nature en ville.

Cette phase de concertation permettra au public de découvrir les aménagements proposés et de faire part de ses observations avant les prochaines étapes du projet.

LA GARE DE DIEPPE EN CHIFFRES

700 000

voyageurs par an

+ 35 %

de fréquentation en 10 ans

10 minutes

à pied de la plage

UNE GARE OU IL FAIT BON SE RETROUVER

Le projet prévoit de transformer les abords de la gare de Dieppe en un **espace plus agréable et plus accueillant** pour les usagers. Demain, le parvis ne sera plus seulement un lieu de passage, mais aussi un espace pour se détendre et se rencontrer dans un cadre plus arboré.



Vue 3D du parvis de la gare vu depuis la façade Ouest © Agence TOPO pour Dieppe-Maritime

UN PARVIS REPENSÉ

Le réaménagement prévoit ainsi la création d'un **parvis piétonnier végétalisé** devant la gare, avec des espaces de pause équipés de bancs et de tables de pique-nique, davantage de nature grâce à la plantation d'arbres et de végétation, et un confort renforcé en été grâce à des matériaux adaptés aux fortes chaleurs.

UNE GARE QUI FACILITE LE QUOTIDIEN

Un café, un déjeuner, quelques courses ou un titre de transport : demain, la gare de Dieppe rassemblera de **nouveaux services** en un même lieu. L'aménagement de l'espace public vise à **renforcer les liens** entre les différents lieux de vie du secteur, aujourd'hui comme demain.



Vue 3D de la future halle gourmande de la gare de Dieppe
© Ray Immo - Frédéric Chesnelong



Vue 3D du nouvel accueil de la future agence Deep Mob
© Atelier 970 pour Dieppe-Maritime



Vue 3D de la future halle gourmande de la gare de Dieppe
© Ray Immo - Frédéric Chesnelong



Vue 3D du futur Pôle énergie
© EN'Act

DE NOUVEAUX SERVICES AU COEUR DE LA GARE

Les usagers pourront profiter d'une **nouvelle brasserie** pour se restaurer, d'une **halle gourmande** proposant des produits régionaux en vente directe, ainsi que d'une **agence Deep Mob** installée au cœur de la gare pour faciliter les déplacements en bus. Une **boutique Relay** rénovée complètera cette offre pour les achats du quotidien.

Parmi les autres projets prévus en gare et à ses abords figure la **rénovation du bâtiment Clémenceau** en pôle énergie, avec location de bureaux et de salles au service du Grand Chantier.

À PIED OU À VÉLO, UNE GARE PLUS ACCESSIBLE

Le réaménagement du Pôle d'Échanges Multimodal prévoit de **faciliter les déplacements à pied et à vélo** autour de la gare de Dieppe. Venir à vélo, rejoindre le centre-ville ou se rendre à la plage : demain, les parcours seront plus simples et **mieux sécurisés** pour tous les usagers de la gare. Une attention particulière sera portée à **l'accessibilité**, y compris pour les personnes à mobilité réduite.



Perspective sur les espaces aménagés en proximité de la voie verte avec : tables de pique-nique, bornes de recharge électrique et parking à vélos
© Agence TOPO pour Dieppe-Maritime

DES AMÉNAGEMENTS PENSÉS POUR LES PIÉTONS

Pour les piétons, un cheminement sécurisé permettra de rejoindre le cœur de ville, en longeant DSN. Des espaces arborés avec **des bancs, des assises et des tables de pique-nique** permettront également aux usagers de profiter d'espaces de détente.

Des **revêtements de sol clairs** sont prévus pour limiter l'accumulation de chaleur lors des fortes températures. Les aménagements intégreront aussi du **mobiliier urbain adapté aux personnes à mobilité réduite** pour une gare accessible à tous.

50

places vélo
sécurisées

...ET POUR LES CYCLISTES

Pour les cyclistes, le projet prévoit **la continuité de l'Avenue verte Paris-Londres** de la gare vers le centre-ville, la plage et le ferry, le long du bassin, à la place de l'actuel couloir de bus.

À la sortie de la gare, **50 places vélos** seront aménagées entre l'avenue verte et le parvis, équipées de **bornes de recharge électrique**, avec à terme une offre de **location de vélos** dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public en transport.

LA PLACE DES VOITURES ET DES BUS AMÉLIORÉE

Stationner, déposer un proche ou prendre une correspondance : demain, les accès à la gare seront repensés pour simplifier les trajets des automobilistes comme des usagers des transports en commun. L'objectif : un fonctionnement plus lisible et plus fluide pour l'ensemble des modes de déplacement.



Vue 3D du dépose-minute, devant la future brasserie de la gare © Agence TOPO pour Dieppe-Maritime

UNE GARE ROUTIÈRE PLUS LISIBLE ET PLUS ACCESSIBLE

La gare routière passera de 7 à 9 quais, accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec l'implantation de panneaux repères pour mieux s'y repérer. Un accès direct reliera la gare routière au hall SNCF, ce qui facilitera les correspondances. Une signalétique dynamique indiquera en temps réel les horaires des trains, bus et cars.

UN STATIONNEMENT ADAPTÉ AUX DIFFÉRENTS USAGERS

Plus de 160 places de stationnement seront réparties en trois zones selon les usages :

- Une zone de 27 places pour le **dépose-minute**, les taxis, les personnes à mobilité réduite et la livraison,
- Une zone de 118 places, qui seront **gratuites pour les usagers** du train et des cars Nomad,
- Une zone de 16 places dédiées à la future brasserie.

Des bornes de recharge pour véhicules électriques sont également prévues.

Face à la gare, le parking gratuit du centre Jean Renoir (DSN) sera réaménagé et son accès sera réorganisé.

UNE CIRCULATION PLUS LISIBLE ET DES ESPACES VÉGÉTALISÉS

Le fonctionnement du carrefour sera simplifié, avec des feux tricolores à la sortie de la gare routière et du parking. Les espaces de stationnement seront végétalisés, avec des surfaces perméables favorisant la gestion des eaux pluviales.

Une réflexion est également en cours sur la construction d'un parking silo pour répondre aux besoins de stationnement du secteur.

UN CHANTIER PRÉVU SUR 2028-2029

Le projet se déploie en plusieurs étapes, depuis les premières démarches engagées jusqu'aux travaux d'aménagement prévus en 2028 et 2029.



Vue 3D du boulevard Clémenceau et de l'accès au parvis de la gare depuis le Pôle Énergie © Agence TOPO pour Dieppe-Maritime

2025

- Démarrage des démarches autour du Pôle d'Échanges multimodal
- Recherche de financements (Région, Union européenne...)

2026

- Attribution du marché de conception du Pôle d'Échanges multimodal
- Réunions de travail avec les acteurs impliqués (SNCF, cars Nomad, Deep Mob, Atoumod, EDF, syndicats de taxis, Centre technique municipal de la ville de Dieppe, Région Normandie, Architecte des bâtiments de France, office de tourisme, Ray immo, DSN, Enedis, Orange, Veolia)
- Evaluation environnementale et dossier Loi sur l'eau
- Concertation du public sur l'avant-projet
- Dépôt de l'autorisation d'urbanisme

2027

- Instruction de l'autorisation d'urbanisme (démarche de 5 mois)
- Appel d'offre pour le choix des entreprises de travaux

2028 - 2029

- Travaux d'aménagement

UN PROJET COLLECTIF, DES PARTENAIRES ENGAGÉS

Le réaménagement du Pôle d'Échanges Multimodal de Dieppe représente un investissement prévisionnel de 3,9 millions d'euros. Piloté par Dieppe-Maritime et la Ville de Dieppe, ce projet bénéficie du soutien de plusieurs partenaires institutionnels.



Vue 3D des espaces extérieurs situés à l'Est du perron de la gare - © Agence TOPO pour Dieppe-Maritime

UN PROJET SOUTENU PAR PLUSIEURS PARTENAIRES

Financements confirmés :

- > La Région Normandie : 750 000 €
- > L'Union Européenne (FEDER) : 450 000 €

Financements complémentaires sollicités :

- > L'État (DSIL) : 500 000 €
- > Département de la Seine-Maritime
- > EDF

UNE ÉQUIPE DE CONCEPTION PLURIDISCIPLINAIRE

Paysage : Agence TOPO

Voirie : Pax

Environnement : 2AD

GARE DE DEMAIN, LA CONSULTATION EST LANCÉE !

Du 22 octobre au 21 novembre 2026, Dieppe-Maritime et la Ville de Dieppe invitent les habitants et les usagers à donner leur avis sur le projet de Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de Dieppe.

Cette phase de concertation permet à chacun de découvrir les aménagements envisagés et de faire part de ses observations.

COMMENT DONNER SON AVIS ?

SUR PLACE

Via les registres mis à disposition à l'hôtel de ville de Dieppe et à l'hôtel d'agglomération de Dieppe-Maritime

♦ Hôtel de ville de Dieppe

Parc Jehan Ango, 76200 Dieppe

Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

Le vendredi : 8h30-17h

Le 2^e samedi du mois : 8h30-12h

♦ Hôtel d'agglomération de Dieppe-Maritime

Zone industrielle Louis Delaporte, zone verte, voie A, 76370

Rouxmesnil-Bouteilles

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h

Le vendredi : 9h-12h et 14h-16h

EN LIGNE

Les habitants peuvent également participer en scannant le code QR ci-dessous.



UN PROJET INSCRIT AU CONTRAT DE TERRITOIRE 2023-2027

Le réaménagement de la gare de Dieppe s'inscrit dans le **Contrat de territoire 2023-2027**, conclu entre Dieppe-Maritime, la Région Normandie et le Département de la Seine-Maritime.

Ce partenariat prévoit **42 millions d'euros d'investissements répartis sur neuf projets structurants**, destinés à renforcer l'attractivité du territoire, améliorer la qualité de vie des habitants et accompagner la transition écologique.

Parmi ces projets, l'aménagement du pôle d'échanges multimodal de Dieppe, porté par la Communauté d'agglomération, vise à **faciliter les correspondances entre les différents modes de transport** et à **améliorer l'accessibilité de la gare**. Il doit également contribuer à redynamiser le quartier et à **valoriser cette entrée de ville**, notamment sur les plans touristique, culturel et économique.

42 M€

d'investissement d'ici 2027

9

projets structurants



Vue 3D du parvis de la gare depuis le boulevard G. Clémenceau - © Agence TOPO pour Dieppe-Maritime

